

GUYANE

Axe 5 : Sécurisation des parcours professionnels et accompagnement à l'évolution professionnelle

Accompagnement VAE collective

Contexte

Accompagnement des professionnels vers leur évolution.

Objectifs

Le parcours d'accès à la certification par la VAE comporte cinq phases :

- Information
- Etude personnalisée/Recevabilité
- Accompagnement
- Jury
- Post jury pour les candidats en validation partielle

Il s'agit d'un accompagnement à la rédaction du livret 1 et 2, au soutien et à la motivation des candidats tout au long du parcours de validation. Celui-ci doit permettre à chaque candidat de :

- Choisir les situations les plus pertinentes à décrire dans le livret 2
- Rédiger les situations choisies
- Se préparer à l'entretien avec le jury.

Renseignements complémentaires

PRÉ-REQUIS : Expérience de 1607h (1 an) en lien avec le référentiel de certification

INSCRIPTIONS : Auprès de la cellule formation de votre établissement

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCES : Groupe d'agents constitué par la délégation territoriale de l'ANFH

MODALITÉS PEDAGOGIQUES : Entretiens individuels en présentiel ou à distance, dynamique de groupe en collectif, phases de travail individuel

Programme

MODULE 1 : élaborer le parcours individualisé et informer de la faisabilité et identifier les freins potentiels

- Bilan de positionnement du référentiel
- Etude personnalisée du projet VAE avec des préconisations selon le profil et les besoins

MODULE 2 : Acquérir une vision globale de la démarche VAE et du déroulement de l'accompagnement collectif et compléter la demande de recevabilité (livret 1)

- Présentation de la démarche VAE, de l'accompagnement, des livrets de validation (variable selon les certificateurs)
- Appui à la constitution et à la finalisation du livret 1

MODULE 3 : Préparer le dossier de validation en collectif et en individuel, préparation au jury Temps collectif :

- Lecture dynamique de référentiel, acquisition d'une méthodologie
- Formalisation du dossier de validation
- Approche méthodologique sur le guide des bonnes pratiques en jury Temps individuel :
- Entretien d'analyse, coaching, et appui méthodologiques, suivi individualisé distanciel
- Travail réflexif

MODULE 4 : Post jury en cas de validation partielle ou non validation

- Entretien d'analyse des préconisations, coaching pour la poursuite de parcours
- Travail réflexif

Public

Tout agent intéressé et volontaire, soutenu par son employeur, qui souhaite s'engager dans une VAE

Exercice

2025

Code de formation

AFR.12.25

Nature

AFR

Organisé par

GIP FCIP GUYANE

Durée

80 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences